

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 AVRIL 2018

**PRESENTS :** M. DEVOLF Jacky, M. COLIN Patrice, M. ROBINET Jean-François, Mme HAUSWALD Fabienne, M. JANVIER Valery, M. ROUMET Vincent, M. COLIN Francis, Mme SALLE Nadine,

**ABSENTES EXCUSEES :** Mme BAVOUZET Pascale, Mme DAIGURANDE Christelle (pouvoir M. DEVOLF Jacky), M. DEFFONTAINES Laurent (Pouvoir M. ROBINET Jean-François), Mme PAILLAULT Marie-Hélène (pouvoir M. COLIN Patrice), M. SCHULER Sylvain (pouvoir Mme HAUSWALD Fabienne),

**ABSENTES :** Mme MOULIN Valérie, Mme THOMAS Anne,

**SECRETAIRE :** M. ROBINET Jean-François,

Après l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 29 mars 2018 et la désignation du secrétaire de séance, le Maire, M. DEVOLF, aborde les différents points de l'ordre du jour.

Il demande de rajouter deux délibérations. Le conseil municipal valide cette demande.

### **I) DELIBERATIONS :**

#### **2018-28-29 : Vote du budget 2018 Commune et CCAS :**

Le conseil adopte à l'unanimité les budgets à hauteur de :

<b>COMMUNE</b>	Fonctionnement	1 025 010,00 €
	Investissement	428 860,00 €
<b>CCAS</b>	Fonctionnement	4 660,00 €
	Investissement	300,00 €

#### **2018.30 : Prêt à court terme :**

M. JANVIER Valery, conseiller délégué aux finances, indique qu'au vu de notre situation financière, après le vote du budget 2018 (article 1612 du code des Collectivités) validant les emprunts et dans l'attente du versement des subventions, il est nécessaire de mettre en place un prêt à court terme de trésorerie pour un montant de 50 000 € et présente les propositions de trois organismes bancaires. Après délibération et l'unanimité, le conseil décide de retenir la proposition du Crédit Agricole au taux fixe de 0.55 %, et charge le maire de faire toutes les démarches nécessaires.

#### **2018-31-31bis : Marché d'agrandissement du commerce de l'épicerie et création d'un snack-bar : Avenant n°1 BARBOTIN lot n° 11 : Peinture et Avenant n°2 ADAM lot n° 6 : Menuiseries aluminium- Serrurerie :**

Le maire indique au conseil que des modifications sont nécessaires.

##### ***Lot 11 : BARBOTIN: Avenant N° 1 :***

Annulation de la variante 1 : finition des ouvrages bois et métalliques :

***Soit une moins-value de 702,36 € HT***

Le marché initial de 4 803,96 € HT sera porté à 4 101,60 € HT

##### ***Lot 6 : ADAM : Avenant N° 2 :***

Modification du garde-corps : moins-value : 311,94 € HT

***Soit une moins-value de 311,94 € HT***

Le marché de 18 715,02 € HT sera porté à 18 403,08 € HT

Après délibération le conseil accepte ces avenants qui seront inscrits sur le budget 2018 de la commune au compte 2132, opération 31 et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires.

## **2018-32 : Demande de Fonds de Concours à Châteauroux Métropole 2018 :**

Le maire présente au conseil la demande d'aide financière 2018 dans le cadre des fonds de concours de Châteauroux Métropole relative aux projets suivants :

- Pose de bordures dans le hameau de la Cotinière : 15 335 € HT
- Achat d'un broyeur : 8 000 € HT

Soit un total pour ces deux projets de : 23 335 € HT

Après délibération le conseil donne son accord et accepte le plan de financement suivant :

Conseil Départemental (FAR 2017)	6 591 €
Fonds de Concours	4 372 €
Fonds Propres	4 372 €
Total HT	15 335 €
Conseil Départemental (FAR 2018)	4 000 €
Fonds de Concours	2 000 €
Fonds Propres	2 000 €
Total HT	8 000 €

Charge le maire de solliciter la subvention à Châteauroux Métropole 6 372,00 € et de signer tous les documents afférents à cette demande.

## **2018-33 Participation au Fonds d'aide aux Jeunes :**

Après délibération le conseil décide de participer financièrement au dispositif du Fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2018, sur la base de 0,70 € par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur notre territoire par le dernier recensement INSEE soit  $0,70\text{€} \times 77 = 53,90 \text{€}$ . Cette somme sera versée au compte du Département de l'Indre.

### **II) INFORMATIONS DIVERSES :**

**Feu d'artifice :** Compte tenu des contraintes budgétaires le feu d'artifice n'aura pas lieu cette année.

**Epicerie :** Les travaux sont en cours de finition.

**Blocplan :** Le dossier devrait être validé dans les jours à venir.

**PLUI :** Le maire fait part des modifications de zonage à venir et plus particulièrement les changements qui impacteront les zones constructibles.

**Internet :** Installation d'une connexion internet à la salle multi-activités et au gymnase.

**Bibliothèque municipale :** Une ligne téléphonique dédiée a été demandée au prestataire Bouygues délai estimé à 30 jours.

**Téléphonie société Orange :** Rendez-vous avec le commercial fixé au 25 avril 2018 à 15 h pour avoir plus d'informations techniques sur le projet d'implantation du relais.

**Décoration du village :** réunion pour les personnes intéressées le samedi 14 avril à 10h30.

**Méthanisation :** Le maire informe le conseil que le projet sera déplacé sur la commune de Jeu-les-Bois. Il précise que :

- l'implantation ne doit pas démotiver l'usine Balsan de s'impliquer, cela ne semble pas être le cas,
- que le projet était agricole et il le redevient
- qu'il faut que le projet puisse dans le temps accueillir plus d'agriculteurs

**Usine Balsan** : Le conseil est invité à visiter l'usine le vendredi 08 juin 2018 de 10h à 12h.  
Un mail vous sera envoyé quelques jours avant.

**L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45.  
Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 05 juin 2018 à 20 h.**